**MARCHÉ SIMPLIFIÉ DE FOURNITURES DE SERVICES COURANTS DOCUMENT UNIQUE**

**IDENTIFIANTS – MODE DE PASSATION DU MARCHÉ**

**A - LA COLLECTIVITÉ**

Pouvoir adjudicateur : Lycée SUD MEDOC

 Rue du lycée – BP 10

 33320 LE TAILLAN MEDOC

Représenté par : Serge PICARD, Proviseur

Comptable assignataire des paiements : Agent comptable du lycée DU TAILLAN ;

**B - OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché a pour objet :

* La fourniture et l’installation d’un lave batterie à granules avec ses accessoires d’équipement et de chargement à mettre en place dans les cuisines du lycée par raccordement aux réseaux de fluide et d’évacuation existants y compris toutes sujétions de mise en œuvre garantissant le bon fonctionnement du matériel. Formation des utilisateurs.
* La dépose et l’enlèvement du matériel existant.
* La formation des utilisateurs

**C – PROCÉDURE DE CONSULTATION**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l’article L2123-1 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures courantes et Services (C.C.A.G.F.C.S).

**II – REGLEMENT DE CONSULTATION**

A – Date et heure limites de dépôt des offres : **VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019 à 17 heures**

B - Modalités de dépôt de l’offre : Plate forme AJI

C – Critères de choix avec leur ordre de priorité :

|  |  |
| --- | --- |
| Critères | Pondération |
| Qualité technique du matériel | 50 % |
| Prix | 40 % |
| Qualité des services associés : | 10 % |

D – Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Administratifs : Mme Nivelet, gestionnaire gest.0332831y@ac-bordeaux.fr

Techniques : M. DUPEBE, cuisinier.

E – Délai de validité des offres : 90 jours.

F – Contenu des offres :

* Acte d’engagement daté et signé par la personne habilitée
* Devis détaillé daté et signé par le candidat
* Attestation de visite obligatoire

**III – CLAUSES PARTICULIERES**

**Article 1 : Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet :

* La fourniture et l’installation d’un lave batterie à granules avec ses accessoires d’équipement et de chargement à mettre en place dans les cuisines du lycée par raccordement aux réseaux de fluide et d’évacuation existants y compris toutes les sujétions de mise en œuvre garantissant le bon fonctionnement du matériel
* La dépose et l’enlèvement du matériel existant
* La formation des utilisateurs – avec 2 passages : présentation du fonctionnement à la mise en route puis une 2ème visite quelques jours après, pour répondre aux éventuelles questions des utilisateurs.

**Article 2 : Allotissement**

 Lot unique

**Article 3 : Durée du marché**

 Limitée à l’exécution de la commande

**Article 4 : Détail des prestations et des prix**

**4-1 Caractéristique du matériel**

Lave batterie pour 1500 repas/jour.

* Châssis porteur 20/10
* Construction tout inox 18/10 - châssis, portes, pompes et turbines, cuves de lavage et rinçage , surchauffeurs, filtres, rampes de protection, piètements à vérins réglables +/- 25mm …
* Capacité de chargement : 4 bacs GN 2/1 ou 8 GN 1/1 profondeur 200mm ou batterie variée
* Cuve inox 18/10 – capacité à préciser
* Charge en granules – à préciser
* Panneau de contrôle avec affichage digital situé à hauteur des yeux et de main de l’utilisateur
* Indicateur préventif à affichage texte : remplacement de l’eau, usure des granules, visite de maintenance
* Voyant lumineux permettant de voir à distance lorsque le cycle de lavage est terminé
* Lisibilité du temps de lavage restant
* Remplissage automatique de la cuve et régulation du niveau d’eau
* Eau de rinçage recyclée par remise à niveau du bain de lavage
* Modes de lavage possible avec ou sans granules
* 3 cycles au choix : « ECO », « COURT » ou «  NORMAL »
* Durée des cycles comprise entre 2.3min et 10.3min maximum
* Température de lavage : 65°C
* Température de rinçage : 85°C garantissant la norme DIN 10512-C.5.2. -C.6.26C.4.2.3 ainsi que la norme ANSI/NSF 3, 2007 -3600 HUE
* Productivité horaire –y compris temps de manipulation : 160 bac GN 1/1 minimum
* Buses de lavage inobstruables en matériau inoxydable, préférence pour de l’inox
* Bras de lavage démontable sans outil
* Dosage de produits lessiviels par sonde
* Niveau sonore avec granules : 70dB (A) maximum
* Indice de protection IP 55
* Chargement et déchargement à hauteur ergonomique, sécurisant pour l’utilisateur
* Si porte frontale, poignée sur toute la hauteur
* Si porte latérale, table latérale de dérochage avec bac à déchets. Sortie de cage de lavage sur chariot par porte opposée.
* Portes équipées d’une sécurité de verrouillage pour éviter tout risque d’ouverture intempestive pendant le lavage
* Condenseur de buées et récupérateur de chaleur
* Clapet anti-retour avec air gap (norme EN 13077)
* **Consommation d’eau minimum pour chaque cycle**
* Cycle supplémentaire d’auto-nettoyage et de récupération simultanée des granules dans des bacs dédiés
* Pompes surpuissantes à turbine centrifuge et corps conçu pour projeter les granules à haute pression
* Puissance moteur pompe à granules : 2 X 2.2 KW
* Puissance moteur pompe de rinçage : 2.2 KW
* Puissance de raccordement : 21KW
* Mise en veille automatique (économie d’énergie) désactivable
* HACCP : récupération possible des données des derniers programmes de lavage automatique mémorisés via port USB
* Dispositif d’adoucissement de l’eau garantissant un TH de 5 à 7 maxi
* Dimensions : L 146 X l 109 X H 206 cm environ. Les dimensions de la machine doivent correspondre au local – vérification indispensable par le fournisseur avant l’offre.
* Panier pour petit matériel avec couvercle, séparateur, panier à filet, support pour récipients, porte ustensiles.

**4-2 Documentation technique**

Il sera joint à l’appui de l’offre la fiche technique et la documentation commerciale du matériel proposé.

**4-3 Visite des locaux**

Une visite préalable des locaux sera effectuée afin que le candidat prenne en compte les contraintes liées à la configuration des locaux, puisse affiner sa proposition et se rendre compte des difficultés éventuelles de réalisation des prestations demandées (puissance électrique fournie, fluides, ergonomie du chargement de la machine par les utilisateurs, conditions de livraison et facilité de mise en place du matériel proposé etc…). Une attestation de visite sera délivrée au candidat.

**4-4 Détail des prix**

Le candidat joindra un devis détaillé.

**Article 5 : Exécution du marché**

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (approuvé par arrêté du 19 janvier 2009).

Qualité : Le matériel devra être conforme à l’ensemble des normes et à la réglementation en vigueur applicable au matériel proposé.

Livraison : Le matériel devra être livré, installé et la formation des utilisateurs dispensée selon le calendrier arrêté par le lycée.

Le candidat indiquera la durée et le processus de livraison et d’installation, étant entendu qu’il est prévu une installation pendant les congés de Toussaint 2019- semaine 43.

**Article 6 : Pièces constitutives du marché**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre décroissant d’importance :

* Le présent document valant Acte d’Engagement et Cahier des Clauses Particulières
* Le devis détaillé (article 4-4 du présent document)

**Article 7 : Garanties**

Le matériel devra faire l’objet d’une garantie minimale d’un an.

Les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur.

**Article 8 : Prix et rythme des paiements**

Nature des prix : Les prix sont unitaires.

Forme des prix :

Les prix proposés sur l’offre du candidat sont réputés fermes.

Ils sont exprimés en € hors taxes, le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement sur la proposition de prix.

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé est le virement au compte indiqué par le soumissionnaire.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu’aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Le taux des intérêts moratoires appliqué est conforme aux dispositions de l’article 5 du décret N° 2002-232 du 21 Février 2002 relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

**Article 10 : Pénalités de retard**

Lorsque le délai contractuel d’exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l’article 14 du CCAG FCS.

**Article 11 : Conditions de résiliation**

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d’inexactitude des renseignements prévus à l’article 58 du Code des Marchés Publics.

**IV – ACTE D’ENGAGEMENT**

Objet du marché :

* La fourniture et l’installation d’un lave batterie à granules avec ses accessoires d’équipement et de chargement à mettre en place dans les cuisines du lycée par raccordement aux réseaux de fluide et d’évacuation existants y compris toutes sujétions de mise en œuvre garantissant le bon fonctionnement du matériel. Formation des utilisateurs.
* La dépose et l’enlèvement du matériel existant
* La formations des utilisateurs

**Parties contractantes :**

**Personne publique contractante :**

**Personne représentant le pouvoir adjudicateur :**

Contractant :

Je soussigné(e) (Nom, prénom) : ………………………………………………………………………………………………………………………………..

Agissant au nom et pour le compte de (société représentée, qualité et adresse professionnelle du signataire) :

Téléphone : - Télécopie : E-mail :

*Code SIRET*

*(le cas échéant)*

* affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j’interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 48à 51 du Code des marchés publics.
* m’engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le présent document à exécuter les prestations objet du marché pour un prix de

**Prix** **: Voir devis détaillé joint à l’offre article 4-4 (le devis doit être signé et daté par le candidat)**

* demande que la personne publique contractante se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : (remplir ci-dessous et joindre un RIB)

Nom de la banque

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

 Code banque Code guichet N° de compte

 Clé

Domiciliation bancaire :

**Engagement du candidat Acceptation de l’offre par :**

Fait à …………………………………., Fait à ………………………………………………….. ,

 Le …………………………………………. Le …………………………………………………..……….

Porter la mention manuscriteEst acceptée la présente offre pour valoir

 « Lu et approuvé »acte d’engagement

**Signature du candidat** **Signature du représentant du pouvoir adjudicateur**